

## Étape 9 : Détails du projet – Sensibilisation, formation, évaluation et planification (PHAP-PR-I)

---

1. Le projet vise à soutenir le type de production suivant.  
(Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent) :

Grandes cultures. Précisez le nombre d'acres : \_\_\_\_\_

Serres. Précisez le nombre de m<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

Pépinières et autres serres de propagation. Précisez le nombre de m<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

Autre (précisez et quantifiez, p. ex. nombre d'acres, type de production) : \_\_\_\_\_

2. Le projet comporte les activités suivantes. Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent :

Formation donnée par un établissement ou un consultant indépendant sur des sujets liés à l'adoption de normes nationales de biosécurité ou d'un programme de gestion des risques liés à un produit particulier

Services d'un consultant afin de fournir ce qui suit :

Première évaluation des installations par rapport à des normes nationales de biosécurité ou évaluation de la santé des végétaux ou des risques posés par les ravageurs pour un produit particulier

Première évaluation et rédaction d'un rapport ou plan comprenant des recommandations initiales pour la mise en œuvre d'un plan de lutte intégrée contre les ravageurs et des pratiques de gestion optimales (PGO)

Élaboration de procédures opérationnelles sur la biosécurité ou sur l'intervention en cas de maladies ou de problèmes de ravageurs

Collecte de données, échantillonnage et analyse

Élaboration d'un rapport et examen

Aides à la planification et à la décision (p. ex. achat de logiciels nécessaires pour planifier la gestion des risques, photos aériennes)

Essais de base en laboratoire pour des ravageurs menaçant les plantes dans le cadre d'un plan de gestion intégrée des ravageurs

Production de matériel de formation ou de promotion pour les ateliers ou activités de formation

**Prénom et nom de famille :** \_\_\_\_\_

3. Le projet permettra de (choisissez toutes les réponses qui s'appliquent) :

Réduire le risque d'introduction ou de propagation de ravageurs menaçant les plantes ou le risque qu'un déplacement de pesticide ailleurs que sur la cible contamine les activités de production de la ferme, d'autres activités, le secteur ou l'environnement

Accroître la sensibilisation du producteur et du partenaire de la chaîne d'approvisionnement quant aux pratiques exemplaires applicables et aux risques liés aux ravageurs menaçant les plantes en ce qui concerne leur exploitation et leur secteur

Améliorer la gestion des risques liés aux ravageurs menaçant les plantes à l'intérieur de l'exploitation conformément aux attentes du marché

Réduire au minimum les pertes de production et prévenir l'interruption de l'accès aux marchés en détectant de façon précoce les ravageurs qui menacent les plantes et en assurant une intervention et un rétablissement rapides en cas de propagation

Encourager le développement de pratiques de gestion durable des ravageurs